

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Collectis remporte une procédure de contestation en Europe concernant un brevet couvrant une méthode d'édition du génome utilisant CRISPR-Cas9 dans les cellules T

Le brevet européen EP3004337, qui a été maintenu par l'OEB au terme d'un réexamen, couvre une méthode de préparation des cellules T utilisant la technologie CRISPR-Cas9 guidée par ARN

Le 20 novembre 2019 – New York (N.Y.) – Collectis (Euronext Growth : ALCLS ; Nasdaq : CLLS), société biopharmaceutique de stade clinique spécialisée dans le développement d'immunothérapies fondées sur des cellules CAR-T allogéniques ingénierées (UCART), a annoncé que le brevet européen EP3004337, qui revendique une méthode de préparation des cellules T utilisant le système CRISPR-Cas9 en vue d'applications en immunothérapie, qui avait initialement été accordé à Collectis le 2 août 2017, a été confirmé par l'Office Européen des Brevets (OEB) à la suite d'une procédure d'opposition initiée en mai 2018.

Le brevet européen EP3004337 revendique un procédé de modification génétique des cellules T par introduction et/ou expression dans ces cellules d'une endonucléase guidée par ARN et d'un ARN guide spécifique qui dirige une endonucléase vers au moins un locus ciblé dans le génome de la cellule T où l'endonucléase est exprimée à partir d'ARN messenger transfecté et l'ARN guide est exprimé dans les cellules par transcription d'un vecteur d'ADN. Le brevet couvre également la phase d'expansion *in vitro* des cellules modifiées.

Les auteurs de ce brevet sont André Choulika, Président-directeur général de Collectis, Philippe Duchateau, Directeur scientifique de Collectis et Laurent Poirot, Vice-président du département d'immunologie de Collectis.

À ce jour, le brevet tel que confirmé a une durée de validité qui s'étend jusqu'en 2034.

À propos de Collectis

Collectis développe les toutes premières immunothérapies allogéniques fondées sur des cellules CAR-T, inventant le concept de cellules CAR-T ingénierées sur étagère et prêtes à l'emploi pour le traitement de patients atteints de cancer. En capitalisant sur ses 19 ans d'expertise en ingénierie des génomes, sur sa technologie d'édition du génome TALEN® et sur la technologie pionnière d'électroporation PulseAgile, Collectis développe des produits candidats innovants en utilisant la puissance du système immunitaire pour cibler et éliminer les cellules cancéreuses.

Dans le cadre de son engagement dans la recherche de thérapies contre le cancer, Collectis a vocation à développer des produits candidats UCART susceptibles de sauver la vie de patients atteints de certains types de cancer, notamment la leucémie myéloïde aiguë, la leucémie lymphoblastique aiguë à cellules B, le myélome multiple et les lymphomes hodgkiniens et non-hodgkiniens.

Le siège social de Collectis est situé à Paris. Collectis est également implanté à New York et à Raleigh aux États-Unis. Collectis est coté sur le marché Euronext Growth (code : ALCLS) ainsi que sur le Nasdaq Global Market (code : CLLS). Pour en savoir plus, visitez notre site internet : www.collectis.com.

Suivez Collectis sur les réseaux sociaux : @collectis, LinkedIn et YouTube.

TALEN® est une marque déposée, propriété de Collectis.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Contacts media :

Jennifer Moore, VP Communications, + 1917-580-1088, media@collectis.com
Caroline Carmagnol et Najette Chaib, ALIZE RP, 06 64 18 99 59, collectis@alizerp.com

Contact relations investisseurs :

Simon Harnest, VP of Corporate Strategy and Finance, + 1646-385-9008,
simon.harnest@collectis.com

Avertissement

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives sur les objectifs de la Société, qui reposent sur nos estimations et hypothèses actuelles et sur les informations qui nous sont actuellement disponibles. Les déclarations prospectives sont soumises à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient entraîner des différences matérielles entre nos résultats, performances et accomplissements actuels et les résultats, performances et accomplissements futurs exprimés ou suggérés par les déclarations prospectives. De plus amples informations sur les facteurs de risques qui peuvent affecter l'activité de la société et ses performances financières sont indiquées dans le rapport annuel de Collectis en anglais intitulé « Form 20-F » pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, dans le rapport financier (incluant le rapport de gestion du conseil d'administration) pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 et les documents enregistrés postérieurement par Collectis auprès de la Securities Exchange Commission. Sauf si cela est requis par la réglementation applicable, nous déclinons toute obligation d'actualiser et de publier ces énoncés prospectifs, ou de mettre à jour les raisons pour lesquelles les résultats pourraient différer matériellement de ceux prévus dans les énoncés prospectifs, même si de nouvelles informations étaient disponibles dans le futur.

###